

## LANCEMENT DE LA CAMPAGNE DE SUBVENTIONS 2021 DANS LE CADRE DU PROJET DE DEVELOPPEMENT FEDERAL

Déposer vos demandes de subventions pour engager et développer des actions qui s'inscrivent dans les axes du Projet de Développement Fédéral et notamment pour la reprise des activités.

### 4 axes d'orientations sont proposés :

AXE N°1 : Développement de la pratique

- . Pour les jeunes (- 18 ans)
- . Pour les jeunes adultes (- 35 ans)

AXE N°2 : Développement des clubs et des licenciés

AXE N°3 : La formation des dirigeants et des encadrants - cadres sportifs bénévoles et professionnels

AXE N° 4 : La valorisation de la discipline AIKIDO et ses différentes formes de pratique (Une attention particulière sera portée aux actions en faveur du développement de la pratique féminine)

### Nombre d'actions à compléter :

Le dossier comprend deux fiches actions **MAXIMUM** à compléter sur un ou deux axes différents (à choisir en fonction des objectifs que l'association se sera fixés).

### Calendrier :

2021		
du 23 Avril au 31 Mai	Juin/Juillet	Fin Juillet/août
Dépôt des dossiers par mail : <a href="mailto:subventionsans@ffabaikido.fr">subventionsans@ffabaikido.fr</a>	Instruction des dossiers et transmission des dossiers recevables à l'ANS	Après accord de l'ANS, versement des subventions pour les dossiers retenus

## RETROUVEZ TOUTES LES INFORMATIONS SUR LA CAMPAGNE à la rubrique INFOS PRATIQUES – SUBVENTIONS ANS

- ⇒ Consulter le Projet de Développement Fédéral, la Note de cadrage et télécharger le Dossier de subventions
- ⇒ Consulter le guide d'aide pour préparer les dossiers